

CAVL - DROIT A L'IMAGE MINEUR

Je, soussigné(e),

NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT LEGAL :

Autorise le Rectorat de l'Académie d'Orléans-Tours, sis 21, rue St Etienne, 45000 ORLEANS, à utiliser dans le cadre de sa candidature aux élections du CAVL 2020-2022, les textes, photos et vidéos, de mon enfant mineur :

NOM ET PRENOM :

Né(e) le :

A :

Demeurant :

.....

.....

Scolarisé(e) au lycée :

A :

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom, j'autorise le Rectorat de l'Académie ORLEANS TOURS à fixer, reproduire et communiquer au public son image, ainsi que ses textes, dans le cadre de la campagne électorale du CAVL, sur les pages vie lycéenne et collégienne accueillies sur le site internet de l'Académie ORLEANS TOURS (<http://www.ac-orleans-tours.fr>).

Les photos, vidéos ainsi que les textes pourront être exploités et utilisés directement par le Rectorat de l'Académie ORLEANS TOURS, **pour une période de 2 mois**.

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des vidéos et des textes susceptibles de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, et/ou d'utiliser les vidéos, dans tout support non conforme à la loi contre le racisme et la xénophobie ou toute autre exploitation préjudiciable.

Fait à :

Le :

Signature du représentant légal de l'élève :

En deux exemplaires (dont un à conserver par l'élève)

A renvoyer par courrier ou par courriel à DAVLC, Rectorat –PEVS élections CAVL, 21 rue St Etienne, 45043 ORLEANS CEDEX1 ou davl@ac-orleans-tours.fr